

## ■ PERTUIS

# "L'épervier" recherche une surface de pilotage

Pour permettre aux jeunes de se former, le club recherche une surface destinée à la formation au pilotage, ce qui ne peut être fait sur les pistes actuelles

► L'un des objectifs du club "Épervier du sud-Luberon" consiste à assurer la formation au pilotage d'aéromodèles des débutants. L'évolution de cette formation est validée par deux types de diplômes : l'aile pour les jeunes de moins de 18 ans et les brevets "A, B et C" pour les adultes.

Les épreuves pour l'aile d'argent et le brevet A sont identiques. Il est possible de réaliser des figures demandées au bout d'une trentaine d'heures de pratique, en étant accompagné d'un moniteur pour éviter la casse.

Tandis qu'une centaine d'heures au minimum sont nécessaires pour réaliser parfaitement, les figures demandées au cours de l'aile d'or ou du brevet B.

Le brevet "C" est quand à lui réservé aux aéromodélistes complets qui conçoivent leur aéromodèle en passant par la réalisation pour finir en pilotage.

### Le grand jour est arrivé

Tout récemment sur le terrain de Villelaure, le grand jour était arrivé pour les apprentis pilotes ou ceux désirant passer une catégorie supérieure.

### Prochain rendez-vous le 30 juin

► Le prochain rendez-vous que nous donne le club "Épervier du sud-Luberon" est fixé au 30 juin. Sur le terrain de Villelaure, le club organisera son show aérien qui réunit chaque année plusieurs pilotes de différents clubs de la région. Ce sera également l'occa-



C'est sur le terrain de Villelaure que se sont déroulés les divers examens et brevets, visant à doter les pilotes d'une qualification reconnue.

Repro photo J.M.P.

Roger et Régine Clement (juges agréés par la fédération française) et Philippe Arnould juge stagiaire du club, sont là présents, arrivant en même temps que les pilotes. Le météo est favorable avec un vent modéré soufflant en provenance de l'ouest alors que le soleil est de la fête.

Les pilotes qui ont reçu le brevet A sont : Paul Criticopoulos (AMC d'Eyguières) et Christian Vernhes (Pertuis).

Les planeurs ont pu être mis en

altitude le remorquage étant assuré par Christian Vernhes. Ont réussi le brevet A planeur : José Boulete (remorquage), Vincent Porro (électricité). Le brevet B planeur a été obtenu par Laurent Sorese (remorquage), Alain Gomez (remorquage), Jean-Marc Vila (électricité).

Autre épreuve qui se déroulait ce jour-là était la qualification de pilote de démonstration publique. Cette qualification est nécessaire pour faire évoluer

des aéromodèles en présence du public. Le maintien de cette qualification nécessite un minimum de cinq heures d'entraînement chaque année, la qualification s'obtenant généralement au bout de vingt heures de pilotage.

Ont obtenu cette qualification pour les avions : Thierry Aude-mard, Jean-Pierre Arnaud, pour les planeurs : Laurent Sorese et Jacques Youst pour l'hélicoptère.

J.M.P.

## L'absence d'une surface adaptée empêche une plus grande participation des jeunes

rain de Villelaure, le club organisera son show aérien qui réunit chaque année plusieurs pilotes de différents clubs de la région.

Ce sera également l'occasion de voir à l'œuvre cette promotion de qualifiés et de brevetés.

Toutes les autres informations concernant le club sont consultables sur le site internet dont l'adresse est : <http://epervier.sudluberon.free.fr/>. ou auprès "d'AIL modélisme", 124 rue Kléber à Pertuis tel 04 90 09 04 09 en demandant Christophe Paul.

# L'absence d'une surface adaptée empêche une plus grande participation des jeunes

► Les dirigeants du club regrettent la faible fréquentation du club par les jeunes, bien qu'ils soient nombreux sur la liste d'attente.

En effet, l'élément manquant pour assurer la formation de ces jeunes, est le manque de disponibilité d'un terrain pour la formation ou pour l'entraînement aux compétitions nationales et internationales.

La piste de Pertuis qui est prin-

cipalement fréquentée par les pilotes d'hélicoptères est trop courte pour permettre aux moniteurs de rattraper des erreurs de pilotage.

Le terrain de Villelaure est quand à lui très fréquenté par les pilotes d'avion. La formation des débutants ne peut dès lors être assurée en toute sécurité car les risques de collision en vol sont réels avec un pilote en phase d'apprentissage.

Les dirigeants du club lance donc un appel auprès des propriétaires de terrain afin de solliciter un prêt, même temporaire, d'une surface qui permettrait d'assurer la formation des débutants.

Pour plus de détails sur le terrain recherché, il est possible de contacter Philippe Arnould 06 81 21 75 89 ou par l'e-mail du club : [epervier.sudluberon@free.fr](mailto:epervier.sudluberon@free.fr).